

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 04755

Numéro SIREN : 902 726 249

Nom ou dénomination : 2G MATERIAUX

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt A2022/024671

2G MATERIAUX
Société par actions simplifiée au capital social de 10 000 euros
Siège social : 9 rue André Citroën 31130 Balma
RCS TOULOUSE 902 726 249

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
06 OCTOBRE 2022

Le 06 octobre 2022, à 09 heures, les associés de la société 2G MATERIAUX se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 9 rue André Citroën 31130 Balma, sur convocation faite par Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 29 aout 2022.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Gino RAZAFIARISON préside la séance en sa qualité de représentant légal de la société RG GROUPE, actionnaire de la société 2G MATERIAUX.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent dix mille (10.000) actions.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés.

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolution proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Résolution n°1 : Démission de Monsieur Gino RAZAFIARISON et nomination de Monsieur Grégory BOIX en qualité de nouveau Président de la société
- Résolution n°2 : Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION N° 1

L'assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Gino RAZAFIARISON notifiée par une lettre remise en main propre datée du 11 juillet 2022, et nomme en qualité de Président, à compter du 30 octobre 2022 :

Monsieur Grégory BOIX
Demeurant au 34, Grand'Rue 31560 Gibel
Né le 06.04.1983 à Dijon (France)

L'assemblée générale donne quitus à Monsieur Gino RAZAFIARISON de l'exercice de son mandat et le remercie de l'exercice de sa fonction jusqu'à ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2

L'assemblée générale ordinaire délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

DELGRE INVESTISSEMENTS
Le représentant légal
Monsieur Grégory BOIX

RG GROUPE
Le représentant légal
Monsieur Gino RAZAFIARISON